

A Bricquebec-en-Cotentin, le 28 février 2022

**A l'attention des  
Conseillers municipaux**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

**le mercredi 8 mars 2023 à 18h00**  
**Salle communale, commune déléguée du Vrétot**

(réunion délocalisée en raison des travaux en cours en mairie  
de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, lieu habituel des séances)

Pour la bonne tenue de cette réunion et la protection sanitaire des personnes présentes, les dispositions suivantes seront mises en place :

- lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon dès l'entrée dans les locaux et préalablement aux opérations de vote à bulletins secrets (du gel sera mis à disposition des élus et l'accès au lave-mains sera prévu)
- port du masque : le port du masque reste évidemment possible sur la base du volontariat
- être équipé d'un stylo personnel.

Les élus appartenant à des catégories à risques peuvent donner procuration à un conseiller municipal qui siègera et votera en leur nom, limitant ainsi le nombre de personnes présentes. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'une procuration.

Avant d'entrer dans la salle du conseil, des tables seront disposées à l'entrée des locaux et les participants :

1. devront se laver les mains (gel hydro-alcoolique ou eau + savon)
2. porter un masque s'ils le souhaitent
3. apporter leur stylo personnel
4. émarger la liste des conseillers municipaux.

Ordre du jour :

1.	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 5 décembre 2022	<b>Annexe 01</b>
2.	Rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour l'exercice 2023	<b>Annexe 02</b>
3.	CA le Cotentin - Annulation du partage de la taxe d'aménagement décidé par délibération n°D-2022-060 du 28/09/2022	
4.	CA le Cotentin - Présentation du rapport d'observations définitives établi par la Chambre Régionale des Comptes de Normandie relatif à la gestion de la communauté d'agglomération le Cotentin pour les exercices 2017 à 2020	<b>Annexe 03</b>
5.	Collège Marcel Grillard - Avenant n°2 à la convention de coopération fixant les conditions de fourniture de repas en liaison chaude / froide et fabriqués au collège Marcel Grillard pour les écoles maternelles et élémentaires publiques de Bricquebec-en-Cotentin	<b>Annexe 04</b>
6.	RD 50 - Réaménagement et sécurisation de la traverse d'agglomération - Commune déléguée du Valdecie - Approbation définitive des dispositions techniques et financières	<b>Annexe 05</b>
7.	SDEM50 - Avenant au bail emphytéotique conclu avec le SDEM50 pour l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque : cession au profit de la SEM West Energies	<b>Annexe 06</b>
8.	Association 40 En chats et Fondation 30 Millions d'Amis - Conventions de délégation pour la stérilisation, l'identification et la protection des chats libres sauvages	<b>Annexes 07 et 08</b>
9.	Luxury Dogs - Convention de fourrière simple 2023	<b>Annexe 09</b>
10.	Désaffectation et déclassement de l'emprise de terrain attachée au logement de l'ancienne gare sis Avenue de la Gare, à détacher de la parcelle cadastrée section AK n°382, bien nouvellement cadastré section AK n°493	<b>Annexe 10</b>
11.	Procédure d'aliénation partielle du chemin rural non reconnu « Chasse Férée » - Lancement d'une enquête publique	<b>Annexe 11</b>
12.	Réaménagement des vestiaires du stade Albert Legoupil - Demande de subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) - Adoption du plan de financement définitif	
13.	Construction du club house du stade Albert Legoupil - Demande de subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) - Adoption du plan de financement définitif	
14.	Adoption d'un projet de Politique Sportive Municipale 2023 - 2026	<b>Annexe 12</b>
15.	Adoption d'un projet d'Eco-pâturage sur la butte du donjon	

16.	Recrutement en contrat à durée déterminée d'un contractuel régisseur de collections - Demande de subvention à la DRAC	
17.	Convention de partenariat relative à l'accueil des élèves de l'école des Cricouis au sein de la garderie périscolaire du Vrétot et modification du règlement intérieur de l'accueil périscolaire	<i>Annexes 13 et 14</i>
18.	Modification de certains tarifs municipaux - Création d'un nouveau tarif	
19.	Modification du règlement d'utilisation des salles communales	<i>Annexe 15</i>
20.	Délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grade	

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Denis LEFER.



Le conseil municipal ne délibère valablement  
que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

D'autre part, en cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un conseiller municipal de votre choix pour vous remplacer et voter en votre nom.

Un élu ne peut recevoir qu'un seul pouvoir par séance).

Formulaire-type disponible sur simple demande au secrétariat général